



**AUTORISATIONS
RELATIVES
AUX ELEVES
INTERNES**

NOM	
PRENOM	
CLASSE	

☎ 04.68.10.51.10. / 04.68.10.51.20. (lignes directes Vie Scolaire de 07h30 à 17h30)

☎ 04.68.47.82.66 (après 17h30)

☎ 04.68.25.05.61.

✉ absenceinternat.julesfil@ac-montpellier.fr (Cette adresse électronique rediffuse le message envoyé aux trois CPE)

1. AUTORISATION PERMANENTE D'ABSENCE LE MERCREDI SOIR A L'INTERNAT :

☐ Mon enfant sera absent TOUS LES MERCREDIS SOIR et rejoindra le lycée le jeudi matin

☐ Mon enfant sera absent de l'internat certains mercredis soir. Chacune de ses absences sera précédée d'un écrit (lettre, fax, mail) informant le lycée.

2. ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES :

J'autorise mon enfant à participer à l'activité suivante qui se déroule après les cours et hors de l'établissement. Le déplacement de l'élève vers ce lieu d'activité et le retour au lycée se feront par ses propres moyens.

Description de l'activité :

Lieu :

Nom du responsable de l'activité :

Contact téléphonique du responsable de l'activité :

Cette activité se tiendra UN SEUL SOIR PAR SEMAINE à indiquer d'une croix ci-dessous :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi

L'élève interne, qui du fait de cette activité ne pourra être présent au réfectoire de 19h00 à 19h30, devra réserver un repas dans l'après midi.

Le retour au dortoir doit avoir lieu pour 20h45 dernier délai.

☞ L'activité pourra débuter lorsque ce document sera remis complété aux CPE

☞ Si nous encourageons la pratique d'activités sportives et culturelles, celles-ci doivent permettre à votre enfant de lui laisser le temps nécessaire à son travail scolaire personnel.

A Carcassonne, le/...../2022

Signature de l'élève interne,

Signature du responsable légal